

Bonsoir à toutes et à tous,

La diversité des salariés de Squad est un facteur clé de notre performance. Nous nous investissons dans une démarche de responsabilité sociale et menons des actions autour de l'intégration des personnes en situation de handicap.

Avant toute chose, il est important de rappeler que la situation de handicap peut être la conséquence de problèmes de santé courants : tout collaborateur peut être concerné à un moment de sa vie professionnelle.

La direction de Squad s'engage à sensibiliser les différents acteurs de l'entreprise au handicap en nommant deux référents Handicap en interne à destination des collaborateurs:

Julie Jehanne (jje@squad.fr) et **Amandine Carminati (aci@squadfr)** apporteront aide et conseil pour les démarches administratives, aux collaborateurs qui souhaitent obtenir une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et un aménagement de poste.

Se déclarer et entamer les démarches de reconnaissance du handicap sécurise l'emploi d'une personne en situation de handicap.

La définition du handicap est très large et inclut notamment:

- les maladies invalidantes de types cardio-vasculaires, diabète, sclérose en plaque...
- les handicaps moteurs ou physiques : troubles du dos, paraplégie, traumatisme crânien...
- les troubles neurologiques ou cognitifs : épilepsie, AVC...

Squad va plus loin dans sa démarche de sensibilisation au Handicap et travaille avec des prestataires du « réseau adapté ». On entend par réseau adapté les entreprises engageant principalement des personnes en situation de handicap (ESAT-Etablissements et Services d'Aide par le Travail-, EA-Entreprises Adaptées). Ces entreprises proposent différents services (plateaux repas, impressions, entretien...).

Enfin, en mai dernier, Squad a lancé en partenariat avec l'université Paul Sabatier de Toulouse une thèse sur " l'Accessibilité des interfaces complexes pour les non-voyants. L'exemple de réservation des billets d'avion" sur laquelle travaille notre consultant et thésard Matthieu Benassaya.

Vous trouverez joint à ce mail, un dépliant à conserver regroupant les principales informations à retenir sur le handicap en entreprise.

Par toutes ces actions nous aspirons à promouvoir notre démarche handicap, **mobiliser l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise et ancrer durablement notre politique d'emploi des personnes en situation de handicap.**

La Direction Générale

Marc Brua - Eric Guillerm